



3

Des chèques-sport
pour les jettois



8

Intervalle Jette pour lutter
contre le décrochage scolaire



20

Expo Clem Peltier
Mystique et Anarchie



Jette
Info

n° 157

Semaine européenne de la Démocratie locale

TOUS LES DÉTAILS
EN PAGES

4 et 5

Est-il possible de bien exercer sa citoyenneté lorsque l'on ignore les modes de fonctionnement des organes de décision les plus proches? La participation des citoyens est essentielle à une démocratie locale dynamique. Cependant, une participation efficace et responsable suppose une connaissance suffisante des instances communales. Savoir ce que fait le conseil, connaître les attributions de chaque membre du collège des bourgmestre et échevins, découvrir l'utilité des conseils consultatifs sont autant d'étapes sur le chemin de la démocratie.

A l'occasion de la Semaine européenne de la Démocratie locale qui aura lieu du 6 au 13 octobre 2008, nous espérons que le dossier du Jette Info vous aidera à vous y retrouver dans les (courts) dédales de la démocratie locale ou vous rafraîchira simplement la mémoire.

Editeur responsable:

Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél.: 02.423.12.11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



Il s'est dit au conseil communal...

Les conseillers communaux se sont réunis le 24 septembre dernier pour débattre de différents aspects de la vie communale. Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Voici une sélection des points débattus lors de ce conseil.

Une nouvelle conseillère communale

Marina Dekeyser, du PS, a été installée suite à la démission de Werner Daem, qui siégeait au sein de la même formation.



La prochaine séance du conseil communal aura lieu le 22 octobre à 20h à l'Hôtel du Conseil.

Nouveaux logements sis rue de l'Eglise Saint-Pierre 87-89 et chaussée de Wemmel 257 - Conditions de mise en location

La commune de Jette met un point d'honneur à créer le plus possible de logements décents à l'intention des habitants à revenus faibles et moyens. Le conseil communal a approuvé les conditions d'octroi des nouveaux logements de type social aménagés sur le site de l'ancienne entreprise Publivenor.

Avenue du Heymbosch - Mesure de circulation

Afin de préserver le bon état des aménagements ainsi que la sécurité et la fluidité de la circulation dans l'avenue du Heymbosch, il a été décidé d'interdire le passage du rond-point Boule et Bill aux véhicules dont la longueur, hors tout, excède 9 mètres.

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaires des services communaux (sauf en juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.40

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

La démocratie, démarche citoyenne au quotidien



La semaine du 15 octobre 2008 est à nouveau une "Semaine européenne de la Démocratie locale". Il s'agit d'une manifestation européenne annuelle. Son objectif est de renforcer les connaissances qu'ont les citoyens de leur commune et promouvoir leur participation démocratique au niveau local. Il s'agit tout d'abord d'éclairer les citoyens européens sur le fonctionnement de leurs collectivités locales, de les informer sur leurs possibilités de participer aux affaires locales et ce faisant, d'attirer leur attention sur le fait que leur participation est essentielle à une démocratie locale dynamique.

L'Administration communale de Jette a fait le choix d'utiliser ce journal pour sensibiliser les habitants à cette dimension de notre vie collective. Bien sûr, la participation démocratique suppose un intérêt pour la politi-

que, au sens noble du terme. Et elle ne se conçoit pas seulement au sein d'institutions lourdes ou réglementaires.

Il faut ainsi souligner des initiatives telles que celle de la plateforme « Ca passe par ma commune » qui a organisé le 13 septembre dernier une rencontre citoyenne au cours de laquelle le développement de la commune a été étudié sous l'angle de la durabilité. Je suis convaincu que la participation des citoyens à des débats structurés par le monde associatif est un élément moteur de la démocratie.

Il ne s'agit pas bien sûr de demander aux citoyens de décider à la place des personnes qu'ils ont mandatées lors des élections. Il s'agit d'intégrer dans le processus de décision l'importance du débat et du vivre ensemble, car ce sont eux qui vont donner sa consistance à la décision prise en final.

La démocratie ne s'use que si on ne s'en sert pas, dit le dicton. C'est vrai. Mais c'est exigeant, car il faut bien sûr du temps mais aussi l'écoute de l'autre quel qu'il soit et l'affirmation de ses propres convictions quel qu'en soit le risque.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

Des chèques communaux pour stimuler la pratique du sport à Jette

Vous êtes sportif(ve). Si vous habitez à Jette, que vous êtes senior ou jeune de moins de 25 ans, la commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 20 EUR.

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer, notre commune l'a bien compris. Cela fait des années qu'elle investit dans l'amélioration de ses infrastructures sportives (pensez notamment à la rénovation de la salle Omnisports), dans la promotion du sport auprès des jeunes, dans l'encouragement à la pratique sportive chez les seniors et dans le soutien aux clubs de sport, entre autres via le bal des sportifs jettois dont les bénéfices sont versés aux clubs jettois.

Le chèque-sport communal, lancé à l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, s'inscrit pleinement dans cette vision globale. Ce chèque d'une valeur de 20 EUR s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 6 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Cette initiative est inédite car, contrairement aux

chèques-sport octroyés par la Communauté française ou via les communes et les CPAS, le chèque-sport jettois n'est lié à aucune autre obligation que celles de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent donc pas en ligne de compte. Il s'agit bien d'un chèque-sport pour tous.

Cette opération de promotion du sport pour tous n'est pas sponsorisée et est donc entièrement à charge du budget communal pour un montant annuel de 15.000 EUR.

Si vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 20 EUR, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez à La Maison communale (à l'accueil ou au service des Sports pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale), auprès de votre club sportif jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (salle Omnisports, centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette). Remettez-le ensuite à l'adresse suivante: administration communale de Jette - service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.



Que veulent les jeunes Jettois ?

Telle est la question que se posent les membres du conseil consultatif de la jeunesse francophone, nouvellement créé à Jette. Soucieux de cerner les besoins des jeunes Jettois et de trouver les moyens de les rencontrer, le conseil consultatif et sa jeune présidente Valérie Molhant ont décidé, en concertation avec l'échevin de la Jeunesse francophone Benoît Gosselin, de mener une enquête auprès des jeunes francophones âgés de 15 à 23 ans. Les questions portent sur les loisirs, la culture, la sécurité, le sport et le social. Tous ces jeunes recevront l'enquête dans leur boîte aux lettres dans le courant du mois d'octobre. Un tirage au sort sera organisé parmi les participants pour attribuer des cadeaux, tels que des entrées pour des spectacles ou des compétitions sportives, des tickets de cinéma, des bandes dessinées,...



**Envie de faire
une bonne action ?**

**Mangez
du chocolat !**

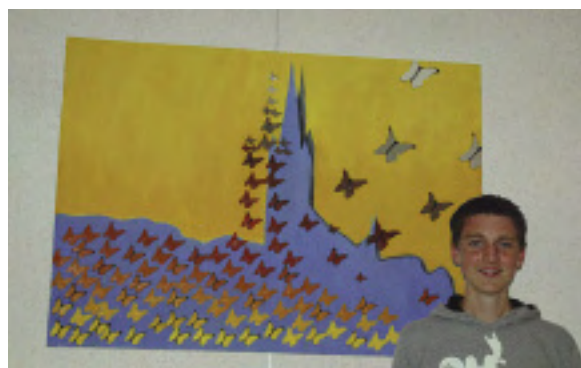
La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques organise chaque année l'opération Chococlef. Il s'agit d'une vente de chocolat dont les bénéfices couvrent la moitié des dépenses de la Ligue. C'est dire l'importance de cette opération.

Les pochettes de 4 bâtons de chocolat artisanal belge sont en vente à l'Accueil de La Maison communale de Jette (chaussée de Wemmel 100) au prix de 5 EUR.

Info : Ligue Belge de la Sclérose en Plaques - 02.740.02.97 - www.ms-sep.be

Vivre à Jette 2008 Jette, un vivier d'artistes?

Les étudiants du Koninklijk Technisch Atheneum (KTA) étaient à l'honneur, le 5 septembre dernier, à l'occasion de la remise de prix du concours "Vivre à Jette 2008".



Cette année, après 6 ans d'appel à participation ouvert à tous, le collège des bourgmestre et échevins avait décidé de laisser aux jeunes élèves de la section d'art du KTA la possibilité de voir leur oeuvre en couverture de l'annuaire commercial jettois. Grand bien lui en a pris: les oeuvres soumises furent toutes d'une grande maturité, en dépit du jeune âge de leurs auteurs.

L'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix a remis son prix à Mathias Huysmans, lauréat de la 7ème édition du concours "Vivre à Jette", tout en félicitant les jeunes artistes participants et les professeurs qui les ont soutenus dans leurs projets. Le KTA a également reçu

un prix pour la participation du corps enseignant à ce concours, réalisé en collaboration avec l'asbl "Commerce et Marché annuel jettois" présidée par Yves Putzeys.

La promotion de la vie culturelle et artistique de notre commune se trouve réaffirmée par des initiatives telles que le concours "Vivre à Jette" ou l'Artiestenparcours d'Artistes qui attirent, d'année en année, de plus en plus de participants pleins de vivacité et d'originalité. La participation des élèves du KTA à ce concours fut en tout cas un grand succès. Comme quoi la valeur n'attend pas le nombre des années.

Donner la parole au citoyen



En participant à la "Semaine européenne de la Démocratie locale", la commune de Jette entend placer le citoyen au centre des débats communaux, notamment en lui rappelant qu'il existe différents canaux pour faire entendre sa voix auprès des autorités communales.



La "Semaine Européenne de la Démocratie Locale" est une manifestation européenne, annuelle organisée simultanément par les collectivités locales des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Cette initiative poursuit trois objectifs: encourager les citoyens à participer à la politique locale, sensibiliser les communes et renforcer l'idée d'Europe dans l'imaginaire collectif.

La participation des citoyens est essentielle à une démocratie locale dynamique. Toutefois, une participation efficace et responsable suppose une connaissance suffisante des instances communales. Que

fait le conseil communal? Qui compose le collège des bourgmestre et échevins et quelles sont ses attributions? A quoi servent les conseils consultatifs, ces organes mixtes où personnes civiles et politiques se rencontrent et travaillent sur des thématiques précises? Et l'administration dans tout ça?

Parce que la citoyenneté commence par une vision claire des modes de fonctionnement des pouvoirs publics, nous vous présentons, ce mois-ci dans le Jette Info, les principales instances dont les mandataires peuvent relayer votre voix.

Le conseil communal

Le conseil communal est l'organe législatif de la commune; il est au niveau local ce que le parlement est aux niveaux communautaire, régional ou fédéral. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal.



Les attributions du conseil se répartissent en quatre grands volets. Cette assemblée arrête les règlements et ordonnances (en ce compris les sanctions et peines administratives en cas de non respect), arrête les budgets et les comptes, fixe les taxes et les redevances et nomme ou révoque le personnel.

Les modalités de fonctionnement du conseil communal de Jette sont fixées par la Nouvelle Loi communale (qui s'applique aux 18 autres communes bruxelloises). Ainsi, conformément à la loi, notre conseil communal se compose de 35 représentants (tous obligatoirement domiciliés à Jette), élus directs pour une durée de 6 ans. La parité hommes-femmes n'est requise que dans le chef des différents partis politiques, lorsque ces derniers conçoivent les listes qu'ils soumettent aux citoyens pour les élections.

Qu'est-ce que l'intérêt communal?

Le spectre des matières régies par le conseil communal est vaste. En gros, le conseil doit veiller à la bonne gestion de l'entité locale ainsi qu'à la tranquillité de ses habitants. Ainsi, les aménagements de voiries, l'entretien de l'espace public, le montant des amendes fixées pour des dépôts clandestins, l'organisation de structures d'accueil pour la petite enfance ou encore la nomination du personnel enseignant sont autant de prérogatives du conseil. Celui-ci a aussi pour but de garantir la propreté et la sécurité de la commune, notamment en votant des règlements tels que le Règlement général de police.

Ainsi donc, tout ce qui règle la vie de la commune (des zones 30 à l'Artiestenparcours d'Artistes) résulte des décisions prises, sur base de propositions du collège des bourgmestre et échevins, un mercredi soir par mois, par les femmes et les hommes qui forment le conseil communal.

Comment se faire entendre du conseil communal?

Plusieurs méthodes se présentent à vous.

- Vous pouvez, tout d'abord, opter pour la méthode directe et vous adresser au conseiller communal qui réside près de chez vous, à un échevin ou au bourgmestre directement. En effet, les élus locaux ont pour vocation de relayer auprès du collège des bourgmestre et échevins les préoccupations des habitants. Une petite lettre adressée à un membre du conseil communal est une bonne solution. Vous trouvez les coordonnées des conseillers communaux sur le site internet de la commune: www.jette.be et dans la brochure "Vivre à Jette".

- Vingt personnes, domiciliées dans la commune, âgées de 16 ans au moins, peuvent introduire auprès du conseil communal une demande d'interpellation du collège. L'interpellation doit être relative à un sujet d'intérêt communal, ne pas revêtir un intérêt exclusivement partisan et être rédigée en français ou en néerlandais. L'interpellation doit être remise au bourgmestre ou à son remplaçant - La Maison communale - chaussée de Wemmel 100, à 1090 Jette - au moins cinq jours francs avant la tenue du conseil communal.

Mais encore...

Il est bien entendu que vous pouvez vous adresser à l'administration communale elle-même. Les différents services sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou tenter de vous aider dans l'une ou l'autre démarche. Appelez le 02.423.12.11 ou envoyez un mail à infojette@jette.irisnet.be.

Le collège des bourgmestre et échevins

Le collège des bourgmestre et échevins est en quelque sorte le gouvernement de la commune. Les échevins sont tout d'abord des conseillers communaux. Ils sont élus à la majorité au sein du conseil communal. Leur mandat dure 6 ans. Le nombre d'échevins varie en fonction du nombre d'habitants. Jette en compte 8.

Parmi les attributions confiées, par la loi, au collège des bourgmestre et échevins, on trouve entre autres:

- la publication et l'exécution des résolutions du conseil communal;
- l'administration des établissements communaux;
- la gestion des revenus, l'ordonnancement des dépenses de la commune et la surveillance de la comptabilité;
- la direction des travaux communaux;
- la délivrance de permis de bâtir et de lotir;
- les actions judiciaires de la commune;
- l'administration des propriétés de la commune, ainsi que la conservation de ses droits;
- l'entretien des chemins vicinaux et des cours d'eau;
- la tenue des registres de l'Etat civil.

Le bourgmestre occupe une place particulière au sein du collège. En effet, il n'est pas élu par le conseil communal mais nommé par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur présentation du conseil. La qualité de conseiller communal ne lui est pas indispensable, il peut être désigné en dehors du conseil parmi les électeurs de la commune âgés de 25 ans au moins. Ce statut particulier du bourgmestre tient au dédoublement de ses fonctions. Il est à la fois le représentant de la commune à l'extérieur et le représentant de l'Etat au sein de celle-ci.

Le bourgmestre préside le conseil communal et est de droit président du collège des bourgmestre et échevins. Il applique les règlements et ordonnances du conseil et du collège. Les publications, les actes et la correspondance de la commune sont signés par le bourgmestre et contre-signés par le secrétaire communal.

Dans l'exercice des missions de police administrative, le bourgmestre est en outre chargé tout spécialement du maintien de l'ordre public. A ce titre, il est membre du collège de police de la zone de police à laquelle appartient sa commune.

En dehors du cénacle

Associer les acteurs de terrain et le monde associatif à des réflexions pointues qui impliquent des décisions complexes sur différents sujets... telle est la raison qui sous-tend la création des conseils consultatifs.

Les conseils consultatifs sont institués par le conseil communal qui en détermine la composition et les missions. Ils ont pour vocation d'émettre des avis, de suggérer des mesures, de promouvoir l'information sur les problèmes ou sujets pour lesquels ils ont été institués. Ils peuvent émettre des propositions sur lesquelles le conseil communal se prononce.

Chacun de ces conseils est constitué de 10 membres auxquels s'ajoutent le bourgmestre, l'échevin compétent et le fonctionnaire responsable. Ils comportent généralement en leur sein des personnes impliquées d'une manière ou d'une autre dans la problématique pour laquelle un conseil consultatif a été créé. Ainsi, par exemple, le conseil consultatif de la Personne handicapée est composé notamment de personnes handicapées physiques, sensorielles ou mentales, de leurs représentants légaux, de parents d'enfants handicapés et de représentants d'associations de terrain. Ce conseil est chargé d'associer les Jettois qui souffrent d'un handicap à la gestion des problématiques qui les concernent, d'œuvrer à leur intégration dans les actions existantes et de mener des opérations de sensibilisation auprès des habitants, des écoliers, des commerçants,...

A l'heure actuelle, la commune de Jette compte 7 conseils consultatifs: "Environnement", "Intégration et Egalité des chances", "Jeunesse francophone", "Mobilité", "Personne handicapée", "Famille et Petite Enfance" et "Jeunesse néerlandophone".



Comment se faire entendre du collège ?

Contrairement au conseil communal, les réunions du collège des bourgmestre et échevins ne sont pas publiques. Seules les décisions sont actées au procès-verbal. Cela n'empêche toutefois pas les membres du collège de rencontrer les Jettois, lors de leurs permanences notamment.

Le bourgmestre Hervé Doyen

Fonctions légales, Coordination et Affaires générales, Tutelle CPAS, Communication et Nouvelles Technologies, Contrat de quartier, Sécurité, Relations pouvoir régional et autres

Permanence: tous les lundis de 11h à 12h30, en-dehors des congés scolaires, à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - rez-de-chaussée) et sur rendez-vous - tél. 02.423.12.19

Merry Hermanus

Echevin de l'Enseignement francophone, des Affaires sociales et de l'Emploi

Permanence: tous les jeudis à partir de 17h à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - 1er étage) et sur rendez-vous - tél. 02.423.12.32

Christine Gallez

Echevine de l'Habitat, de la Mobilité, des Relations Nord-Sud, de la Protection du Patrimoine, de la Gestion de l'Energie et du Développement durable

Permanence: sur rendez-vous à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - 1er étage) - tél. 02.423.12.09

Benoît Gosselin

Echevin des Sports, de la Jeunesse francophone et de la Prévention

Permanences: tous les vendredis de 18h à 19h à la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette) en-dehors des congés scolaires, sur rendez-vous à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - 1er étage)

ainsi que les 2ème et 4ème mercredis du mois, en-dehors des congés scolaires, à la Taverne "Mercure" (avenue Liebrecht 76) - tél. 02.423.12.05

Bernard Lacroix

Echevin de la Vie économique et des Animations

Permanences: tous les mardis de 16h à 17h, en-dehors des congés scolaires, à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - 1er étage) et sur rendez-vous - tél. 02.423.12.08

Claire Vandevivere

Officier de l'Etat civil, Echevine de la Démographie, de l'Environnement et de la Propreté, de la Petite Enfance et des Familles, de l'Egalité des Chances et de l'Intégration

Permanence: sur rendez-vous à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - 2ème étage) - tél. 02.423.12.05

Brigitte De Pauw

Echevine du Personnel, de la Communauté flamande, de l'Enseignement néerlandophone et des Cultes

Permanence: sur rendez-vous à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - 1er étage) - tél. 02.423.12.08

Paul Leroy

Echevin de l'Urbanisme, de la Communauté française, de la Gestion des Infrastructures biculturelles et de la Santé

Permanence: sur rendez-vous à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - 2ème étage) - tél. 02.423.12.03

Jean-Louis Pirottin

Echevin des Finances, de l'Espace public et de la Qualité

Permanence: tous les jeudis de 18h à 19h en-dehors des congés scolaires ou sur rendez-vous à son cabinet (chaussée de Wemmel 100 - 1er étage) - tél. 02.423.12.03

Comment se faire entendre des conseils consultatifs ?

Conseil consultatif "Environnement" - 02.423.13.60 (Ilse Desmet)

Conseil consultatif "Intégration et Egalité des chances" - 02.423.13.83 (Nils Lambremont)

Conseil consultatif "Jeunesse francophone" - 02.423.12.46 (Bruno Van Schoorisse)

Conseil consultatif "Mobilité" - 02.422.31.08 (Philippe Caudron)

Conseil consultatif "Personne handicapée" - 02.422.31.80 (Anne-Marie Geurickx)

Conseil consultatif "Famille et Petite Enfance" - 02.422.31.35 (Anne Meert)

Conseil consultatif "Jeunesse néerlandophone" - 02.423.13.70 (Sam Buyschaert)

Une campagne contre la vitesse

Du 1er au 31 octobre, la Région de Bruxelles-Capitale organise une campagne d'information et de sensibilisation axée sur la vitesse excessive ou inadaptée en milieu urbain. Sur le thème « Rouler vite tue ! », cette campagne met en scène les conséquences parfois dramatiques du comportement irresponsable de nombreux conducteurs.

Plus on roule vite, plus le risque d'accident augmente et plus les conséquences sont lourdes en cas d'accident. Il est dès lors indispensable d'adapter sa vitesse aux circonstances : état de la chaussée, conditions climatiques, chargement du véhicule, densité du trafic, proximité d'usagers faibles, etc. Une vitesse sûre est celle qui tient compte de tous ces facteurs. Elle peut donc être inférieure à la vitesse maximale autorisée.

Rappel des vitesses maximales à Bruxelles



- Règle générale : 50 km/h
- Zones 30 : les communes ont la possibilité de créer des zones où la vitesse est limitée à 30 km/h (abords d'écoles, quartiers résidentiels,...) - les zones 30 sont délimitées par une signalisation spécifique.

• Exceptions : les tronçons où une limitation de vitesse inférieure ou supérieure est imposée ou permise par la signalisation routière - sauf indication contraire, une limitation spécifique vaut toujours jusqu'au prochain carrefour.

En agglomération, un excès de vitesse de 1 à 10 km/h coûte 50 euros et chaque km/h supplémentaire coûte 10 euros. Les six zones de police et le Parquet s'associent à cette campagne régionale. Les contrôles de police seront ainsi renforcés durant le mois d'octobre, tandis que le Parquet accordera une attention particulière au suivi de ces dossiers.

Pour plus d'infos sur les dangers de la vitesse et les sanctions, consultez le dépliant "Trop vite... trop tard!" de l'IBSR sur www.ibsr.be.



Ceinture à l'arrière : faites le clic !



Pour tout renseignement sur la campagne et sur le port de la ceinture : www.faitesleclik.be.

Une nouvelle campagne de l'institut belge pour la Sécurité routière (IBSR) est en cours sur le bord de nos routes jusqu'à la fin octobre. L'objectif de cette campagne est de stimuler le port de la ceinture à l'arrière, pour les petits comme pour les grands. « Faire le clic » doit devenir une habitude pour tous.

La campagne entend convaincre les plus réticents que la ceinture remplit exactement la même fonction à l'avant et à l'arrière. Ainsi, qu'elle soit assise à l'avant ou à l'arrière, une personne éjectée court 5 fois plus de risques de mourir. Une collision peut être mortelle à partir de... 20 km/h !

La seule différence est que les passagers arrière, s'ils ne s'attachent pas, mettent également en danger les personnes assises à l'avant. Une étude a ainsi montré que 80% des décès recensés parmi les passagers avant seraient évitables si les passagers arrière bouclaient leur ceinture. Certaines personnes se

croient en outre capables de se protéger ou de protéger un enfant sans l'aide de la ceinture en cas d'accident. Pourtant, même une collision à une vitesse relativement faible exerce une force colossale sur les occupants. Lors d'un choc à 50 km/h par exemple, la force d'impact correspond à 35 fois le poids de la personne.

La campagne de l'IBSR espère donc responsabiliser les passagers arrière, notamment par le biais d'une affiche et d'un spot TV. Des actions ciblées sont également prévues dans les crèches et les écoles, tandis que les conducteurs se verront remettre des porte-clés « Faites le clic » accompagnés d'un dépliant d'information.

Le nombre de tués sur les routes en baisse

Le baromètre mensuel de l'Observatoire pour la Sécurité Routière laisse apparaître, depuis mars 2008, une forte diminution du nombre de tués sur les routes. Cette baisse intervient après une période de stagnation longue de plusieurs mois. Sur base annuelle, le nombre de tués a régressé de -6,7% en Belgique. Il est passé de 972 à 907 tués sur place, le chiffre le plus bas depuis la création du baromètre de la sécurité routière en septembre 2004. En revanche, les accidents corporels se maintiennent aux alentours des 50.000 par an.

Il convient maintenant d'attendre si les prochains baromètres confirmeront cette tendance positive. Une plus grande prise de conscience suite à une attention accrue des médias pour la circulation, les campagnes de l'IBSR, un accent plus prononcé sur les contrôles, une réduction de la vitesse moyenne sont autant de facteurs susceptibles de contribuer à ce recul.

Attention au tram !

Chaque jour, des conducteurs de tramways sont confrontés à l'imprudence de piétons, de cyclistes et d'automobilistes qui, sûrs de leur bon droit, leur coupent la route. C'est que peu de gens savent que le tram a toujours la priorité, même sur les piétons et y compris quand ceux-ci se trouvent sur un passage protégé. La STIB a donc résolu de rappeler cette règle de sécurité routière mal connue en lançant une campagne de sensibilisation auprès de ses clients et du grand public. Les affiches de cette campagne, organisée dès septembre avec le soutien de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR), ont été placées sur les flancs des véhicules de la STIB et aux arrêts, tandis qu'un dépliant explicatif a été distribué sur le réseau. On y parle de la priorité des tramways sur les autres usagers de la route mais également des règles de bonne conduite à observer pour une meilleure convivialité dans les transports publics.

Info : STIB - 070.23.2000 - www.stib.be



Sans voiture, mais pas sans bouger

Le 21 septembre dernier, la Région de Bruxelles-Capitale a fermé son territoire à toute circulation motorisée (soit une superficie de 161 km²), à l'occasion de la 7^{ème} édition du dimanche sans voiture. En 2002, lors du lancement de cette opération, il s'agissait de la plus ambitieuse expérience de ville « sans voiture » jamais organisée dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité. Le chemin parcouru depuis cette première édition mérite d'être souligné.



Omnibus 9

En prélude à la semaine de la mobilité qui se déroulait du 16 au 22 septembre dernier, les cyclistes jettois de la plateforme Vélofiets@jette ont mené une action baptisée "Omnibus 9". Le mardi 16 septembre au matin, des cyclistes bénévoles se sont arrêtés aux domiciles des membres du collège des bourgmestres et échevins et les ont escortés en toute sécurité jusqu'à La Maison communale où se tenait la réunion hebdomadaire du collège. Neuf revendications cyclistes ont été remises aux mandataires jettois à cette occasion.

Là où les réactions négatives, voire indignées, étaient clamées haut et fort en 2002, l'ambiance est aujourd'hui à la fête, dans un climat de consensus assez large. Le soutien apporté par la Région aux projets citoyens axés sur la mobilité durable, les nombreuses manifestations organisées dans les 19 communes, la possibilité offerte aux habitants de s'approprier l'espace public, la gratuité sur le réseau de la STIB sont autant d'éléments qui expliquent le véritable succès de foule rencontré par le dimanche sans voiture. « Au-delà de cette journée, l'objectif reste bien entendu d'amener les gens à repenser leurs modes de déplacement », précise l'échevine de la Mobilité Christine Gallez.

La circulation des véhicules à moteur était donc interdite dans les 19 communes le 21 septembre. Seuls les véhicules utilitaires et les voitures munies d'une dérogation pouvaient circuler à vitesse réduite. L'administration communale de Jette avait ainsi octroyé cette année 579 dérogations, un chiffre en constante diminution (quelque 700

dérogations avaient été délivrées en 2007 et 800 en 2006).

Les piétons et les cyclistes étaient à nouveau à la fête dans les rues libérées du trafic automobile... jusqu'à en oublier que le code de la route restait d'application. Cette fois encore, les services de police ont noté l'insouciance, voire l'inconscience, de nombreux jeunes et moins jeunes. A Jette, il se trouvait heureusement des cyclistes et des piétons pour respecter les feux de signalisation, marcher sur les trottoirs ou rouler à droite sur la rue...

Lors de ce dimanche sans voiture, on se bousculait dans les allées du marché dominical, haut lieu de la vie économique jettoise. Les réactions des maraîchers n'en restaient pas moins mitigées. « Il y a beaucoup de curieux et moins de gens qui achètent », regrettaient-ils. Pour le reste, il y avait de l'animation dans de nombreux quartiers à Jette. Certains organisaient un repas entre voisins, d'autres des jeux pour les enfants ou encore une balade à vélo. Et tout cela sous le soleil. Que demander de plus ?

Simplicité et plaisir au programme de Jette Village

Une ambiance campagnarde régnait dans l'avenue Notre-Dame de Lourdes et dans la rue Berré, à l'occasion du dimanche sans voiture. Avec la collaboration des habitants et le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, notre commune y organisait l'opération Jette Village. Un espace de détente et de convivialité avait été aménagé sur le parvis de l'église Notre-Dame de Lourdes, recouvert d'un carré de pelouse et garni de hamacs. En guise d'inauguration, l'école de Tai Chi Chuan Vie & Mouvement s'est livrée à une démonstration de cette discipline centrée sur la gestion du stress et la détente dans l'action.

Pendant toute la journée, de nombreuses animations étaient prévues pour petits et grands. Il y avait des jeux de rue, un bal folk pour enfants, une conteuse, un magicien, des jeux coopératifs... L'accent était mis sur le développement durable par le biais d'ateliers de promotion de la biodiversité, d'un bar de boissons équitables ou encore d'un stand d'information sur la mobilité douce. Les légumes de saison étaient également mis à l'honneur dans le potager de Jette Village. A l'issue de cette journée, pour éviter tout gaspillage, les légumes ont été donnés à la banque alimentaire, tandis que la pelouse était déplacée vers la rue Serkeyn où elle a trouvé sa destination définitive.



Vous achetez à vélo ?



L'opération "J'achète à vélo", organisée dans une dizaine de communes bruxelloises par le GRACQ-Les Cyclistes Quotidiens et le Fietsersbond, se poursuit jusqu'au 17 octobre prochain. "J'achète à vélo" est un concours qui vise à encourager l'usage du vélo comme moyen de déplacement privilégié pour aller faire ses courses.

Le principe de l'opération est simple: chaque fois que vous faites un achat chez l'un des commerçants jettois qui participent au concours, celui-ci appose un cachet sur votre carte. Une fois celle-ci complétée, même partiellement, vous la déposez dans l'urne (il y en a une dans chaque commerce, reconnaissable à un autocollant sur la vitrine ou à un logo sur la chaussée). Les gagnants, tirés au sort, recevront des bons d'achat pour se fournir en matériel vélo.

Renseignements: www.gracq.org

Intervalle Jette pour lutter contre le décrochage scolaire



Proposer des solutions adaptées et personnalisées à toute personne confrontée aux difficultés liées à la scolarité, telle est la mission d'Intervalle Jette, la nouvelle cellule communale d'accrochage scolaire créée fin 2007 au sein du service de Prévention. Elève qui doute, famille en déroute ou école soucieuse de soutenir davantage ses étudiants, Intervalle répond à tous.



Service communal pour répondre aux difficultés liées à la scolarité (bilingue, gratuit et confidentiel)

intervalle jette

Tel: 02/4207750
Fax: 02/4257252
E-mail: intervalle.jette@skynet.be
196 Bud De Smet de Naeyer, 1090 Jette

En Belgique, en 2007, près de 41% des chômeurs ne possédaient pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Selon les chiffres d'Eurostat, le taux de chômage des jeunes dans la Région de Bruxelles-Capitale avoisine les 35 %, ce qui est largement supérieur à la moyenne belge (20,5 %) et européenne (17,2 %). Parmi les principales raisons de ces chiffres alarmants, la sous-qualification est souvent citée. En effet, près de 26 % des jeunes adultes de 20 à 24 ans n'ont pas terminé l'enseignement secondaire supérieur.

Une approche pluridisciplinaire

Les possibilités d'emploi sont étroitement liées au niveau d'éducation. Dans notre société actuelle plombée par les incertitudes et le pouvoir d'achat en berne, qui dit études dit emploi et qui dit emploi dit salaire et conditions de vie décentes. Or, des jeunes interrompent leur scolarité avant d'avoir atteint un niveau de formation qui leur permettra de réaliser leur projet de vie, quel qu'il soit.

Si ces jeunes ne représentent qu'une minorité des enfants en âge de scolarité, cela n'en demeure pas moins un problème pris très au sérieux par la Région de Bruxelles-Capitale qui a souhaité offrir aux dix-neuf communes bruxelloises la possibilité de créer une cellule de veille contre le décrochage scolaire ou de renforcer un dispositif préexistant.

Intervalle Jette propose à ce titre une prise en charge globale des jeunes des écoles francophones et néerlandophones et de leur famille dans les situ-

ations de décrochage (absentéisme, échec, désintérêt, etc.) en tentant d'agir aussi bien sur les problèmes scolaires que les difficultés familiales et/ou sociales qui les soutiennent. Qu'il s'agisse d'apporter un soutien dans des démarches telles que la recherche d'un établissement scolaire ou d'une école de devoirs, connaître les procédures de recours, ... ; de donner des informations ou de servir de relais, l'équipe d'Intervalle Jette cherche, pour chaque jeune, les solutions les plus adaptées. L'accompagnement personnalisé est assuré en toute confidentialité et gratuitement.

En outre, ce service propose également des médiations en cas de difficultés de communication entre école et famille ainsi que la participation ou la mise en place de projets de prévention.

L'équipe travaille bien entendu en collaboration avec d'autres instances chargées de la jeunesse: associations, corps enseignant, centres PMS et les différents services de l'équipe communale de la Prévention dont Animation Jeunesse.

Renseignements:

Intervalle Jette - cellule d'accrochage scolaire

bd de Smet de Naeyer 196
intervalle.jette@skynet.be

Permanences: les mercredi et vendredi de 15h à 18h. Entretiens sur rendez-vous au tél.: 02.420.77.50, au bureau, à domicile, dans les lieux publics, à la convenance de chacun.

Le projet "Animation Jeunesse" pour les jeunes de 12 à 20 ans

L'aide à la jeunesse est prise très au sérieux par les autorités jettoises. A l'initiative de l'échevin de la Prévention Benoît Gosselin, un service communal, l'équipe de Prévention, met en place une série de projets pour offrir aux jeunes habitants de notre commune, des activités et de l'assistance. La cellule d'accrochage scolaire Intervalle représente une facette de l'équipe de Prévention. Animation Jeunesse en est une autre.

Le travail d'Animation Jeunesse s'articule autour de deux axes. Il y a, tout d'abord, ce que nous pouvons qualifier de travail social de rue. Concrètement, ce travail consiste en une présence quotidienne d'un éduca-

teur de rue sur le territoire de la commune de Jette, à différents endroits clés fréquentés par les jeunes. Le travail de cet animateur consiste à entrer en contact avec les jeunes, à leur offrir une écoute bienveillante, à capter leurs demandes et à les relayer, mais aussi à mettre en place pour eux des animations sur l'espace public.

D'autre part, Animation Jeunesse propose différentes activités encadrées par deux animateurs socio-sportifs. Il s'agit d'activités à bas seuil d'accès (gratuites ou peu onéreuses) dont les seules contraintes administratives sont une inscription en bonne et due forme, la remise d'une photo d'identité pour avoir sa carte de membre et la signature d'une "charte d'animation"

qui reprend un certain nombre de règles à respecter au cours des animations. Ces moments d'animations sont autant d'occasions de mettre en avant les rencontres, la découverte de l'autre, les notions de respect et de convivialité dans une bonne ambiance. Animation Jeunesse n'a pas pour vocation d'être un club "bon marché" mais bien de proposer des activités à un public marginalisé et fragilisé, rencontré notamment par le biais du travail social de rue effectué dans les espaces publics.

En outre, ce service assure un suivi psycho-social à destination des jeunes. Il s'agit principalement de réinsertion socio-professionnelle, avec relais vers d'autres organismes (recherche de

formations, aides ponctuelles dans la recherche d'emplois ou de jobs d'étudiants, ...).

Enfin, Animation Jeunesse assure l'encadrement d'une plaine de sport (la plaine Uyttenhove). Il s'agit d'un espace multi-sports où les jeunes peuvent s'adonner à diverses activités sportives, avec des heures d'ouverture précises, ainsi qu'une surveillance des jeunes fréquentant cette plaine.

Où trouver cette équipe ?

Au premier étage du Centre de Santé - rue Vandenschrieck 77

Renseignements: responsable du projet "Animation Jeunesse" - 0475.999.069 (Cédric Deltour).

L'Agence Locale pour l'Emploi de Jette (ALE)

Beaucoup d'organes s'occupent de l'emploi. Parmi eux, l'Agence locale pour l'Emploi réalise un travail de proximité qui mérite qu'on s'y arrête.

En mettant en place une politique locale en la matière, les autorités tentent depuis longtemps de répondre à la problématique de l'emploi pour le public-cible que représentent les personnes peu scolarisées. L'initiative la plus importante à ce sujet est la création des Agences locales pour l'Emploi et des entreprises de "titres-services".

Des objectifs de trois ordres

L'ALE offre une réponse à un nombre de besoins que le marché régulier de l'emploi ne satisfait pas ou peu. D'une part, des activités au profit du ménage privé (tâches ménagères, de jardinage, de cuisine) et, d'autre part, celles liées aux besoins de la collectivité (activités culturelles, sociales ou enseignement).

Un deuxième volet des missions de l'ALE est de tenter de réintégrer les chômeurs de longue durée

sur le marché de l'emploi. Le chômage n'a pas que des répercussions financières. Il peut se solder par l'exclusion sociale, le manque de respect de soi, l'impression de se sentir inutile.... Un chômeur qui s'investit via l'ALE n'améliore donc pas uniquement sa situation financière, mais aussi son amour propre, ses contacts sociaux,...

Enfin, le troisième objectif est la lutte contre le travail au noir: les activités ALE assurent des tâches déclarées dans le circuit informel de l'emploi.

Renseignements

ALE Jette asbl - rue Léon Theodor 204 - tél.: 02.421.65.06 - info@ale-pwa-jette.be

Heures d'ouverture: tous les jours de la semaine de 8h30 à 17h

A vous de lessiver. A nous de repasser.

Vous éprouvez des difficultés pour apporter votre linge à la boutique repassage de l'ALE de Jette?

Il existe une solution à votre problème!

Dorénavant, il est possible d'enlever et rapporter votre linge directement à votre domicile.

Il vous suffit de prendre rendez-vous via l'A.L.E. de Jette au numéro suivant: 02.421.65.00.

Agence Locale pour l'Emploi de Jette

**Rue Léon Theodor, 204
1090 Jette**

Fax: 02.421 65 09

E-mail:

info@boutique-emploi-jette.be

ww.boutique-emploi-jette.be



se déplace !



VOUS ÊTES PRÊT(E) À METTRE VOTRE COMPÉTENCE AU SERVICE D'UNE ADMINISTRATION EN MOUVEMENT ? CELA NOUS INTÉRESSE ...

LA COMMUNE DE JETTE ENGAGE:

Informaticien(-ne) (niveau B)

- Vous disposez du diplôme de Bachelor (Graduat) en Informatique
- Bonne connaissance de l'anglais technique

Gestionnaire foncier (niveau B)

- Bachelor (Graduat) dans le secteur immobilier

Gestionnaire Lois sociales (niveau B) -

contrat de remplacement (14 mois) à temps plein

- Bachelor (Graduat) en Droit ou Sciences juridiques, Administration publique ou Sciences administratives
- Bonne connaissance du droit social

Agent chargé de l'information dans le cadre du Contrat de quartier

(niveau B) - contrat de remplacement (6 mois) à 7/10^e temps

- Bachelor (Graduat) en Communication ou Relations publiques

Ingénieur industriel (niveau A)

- Master (Licence) - Ingénieur en Electromécanique ou Electricité

Ingénieur civil - Conducteur(-trice) des travaux (niveau A)

- Master (Licence) - Ingénieur civil

Pour chacune de ces offres, vous devez disposer d'une bonne connaissance du français et du néerlandais. Toutes ces offres concernent des contrats temps plein à durée indéterminée, sauf indiqué autrement.

Renseignements:

- Vous trouverez les profils détaillés de ces fonctions sur le site: http://www.jette.be/fr/o8_economie/offreemploi/annonce.htm
- Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et lettre de motivation de préférence par mail, à jobs@jette.irisnet.be; par courrier, au service GRH de l'administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette; par fax, au 02.422.31.95.

La conseillère pour l'emploi est à votre service

Vous êtes demandeur d'emploi, étudiant, travailleur, employeur, commerçant, indépendant?

Vous recherchez des informations sur l'emploi, les formations, l'orientation professionnelle, les incitants à l'embauche, la création d'entreprise?

Une multitude de services existent mais vous ne savez pas où chercher?

Pour vous aider à vous y retrouver, une conseillère emploi répond à vos questions.

Catherine Lepièce, conseillère emploi au sein de l'administration communale de Jette

workinjette@jette.irisnet.be

02.422.31.13

Permanence: le mercredi de 9h à 12h30

(local E.2.2 de La Maison communale - chaussée de Wemmel 100)

Que faire de ces objets qui vous encombrant ?

Un nouveau salon, des travaux à la maison, le nettoyage de printemps,... Nous sommes régulièrement confrontés au besoin de nous débarrasser d'objets encombrants. En concertation avec l'administration communale et l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere, l'Agence régionale Bruxelles-Propreté propose deux solutions pour permettre aux Jettois d'éliminer ces objets devenus inutiles. Vous pouvez porter vous-même les encombrants à la déchetterie régionale ou demander leur enlèvement à domicile.

Deux déchetteries régionales

L'Agence Bruxelles-Propreté gère deux déchetteries accessibles aux particuliers, aux commerçants, aux artisans et aux petites entreprises. C'est la déchetterie Nord (rue du

Rupel à 1000 Bruxelles, près du pont Van Praet, le long du canal) qui est la plus proche de notre commune.

La déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Les déchetteries régionales sont accessibles du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45).

Les particuliers peuvent déposer gratuitement 2m³ d'objets encombrants par jour (métal, carton, électroménagers, matériel informatique, piles, frigolite, emballages, verre, meubles). Au-delà de ces 2m³ gratuits, un paiement de 100 EUR est demandé. A noter que certains matériaux ou objets peuvent être déposés gratuitement en quantité limitée (sciure de bois, peinture, produits chimiques, batteries, néons, pneus). Le dépôt de matériel de construction (châssis, volets, marbres, poutres, sanitaires,...) est possible contre paiement. Les objets encombrants que vous déposez à la déchetterie doivent obligatoirement être triés, faute de quoi ils seront refusés.

Et l'enlèvement à domicile ?

Vos objets encombrants peuvent être enlevés à domicile. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous



auprès de Bruxelles-Propreté au numéro gratuit 0800.981.81. Les objets doivent être déposés sur le trottoir au moment voulu et une personne doit être présente chez vous. Les ménages bruxellois peuvent faire enlever gratuitement 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Le tarif est fixé à 19 EUR par mètre-cube supplémentaire. En hiver, cette collecte des encom-

brants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h, uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. La date de reprise de ces collectes dominicales (en lieu et place des collectes de déchets verts) n'a pas encore été fixée. Nous ne manquerons pas de vous en informer dans le prochain Jette Info.

Enfin, une grande campagne gratuite d'enlèvement des encombrants a été organisée cette année par l'Agence Bruxelles-Propreté, campagne qui a rencontré un vif succès à Jette. Il reste à espérer qu'elle sera réitérée l'année prochaine. Ici aussi, tous les renseignements dans votre journal communal.

Pour tout renseignement : Agence Bruxelles-Propreté - 0800.981.81 - www.bruxelles-proprete.be

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans les 19 communes bruxelloises. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

Chaque dimanche dès 14h, du printemps à l'automne, Bruxelles-Propreté assure une collecte des déchets verts. Il vous suffit de mettre vos déchets de jardin dans les sacs verts et de les sortir, comme vous le faites pour les déchets ménagers ordinaires. Faites des fagots des branches mortes et placez-les à côté des sacs.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³.

Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³.
 Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³.
 Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Voir ci-dessus.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Voir ci-dessus.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois d'octobre et de novembre 2008:

Place Cardinal Mercier (police) (chaque deuxième lundi du mois) le 13 octobre et le 10 novembre de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes) (uniquement le quatrième lundi du mois) le 27 octobre et le 24 novembre de 18h30 à 19h30

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

De nouvelles terrasses pour l'horeca de la place du Miroir

Dans un souci de valoriser le quartier du Miroir, l'antenne Atrium de Jette a rédigé avec bon nombre de partenaires une charte invitant les exploitants des cafés et restaurants de la place Reine Astrid à harmoniser leurs terrasses grâce, notamment, au mobilier utilisé. Six exploitants ont signé cette charte, s'engageant notamment de la sorte à améliorer l'accès de leur terrasse aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet a été inauguré comme il se doit le 29 août 2008 par le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, en présence d'élus locaux.



Nouveaux commerces à Jette

Chaque mois, le Jette Info vous présente les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Dans la rue Timmermans, vous pourrez désormais manger un petit bout à l'Ile du Soleil, dégoter des vêtements à la mode chez Cipria ou encore fouiner à la recherche d'anciennes cartes postales au Grenier de Spirou. En outre, le magasin d'équipement pour dessin et peinture Calqu'Art a quitté l'avenue de Laeken pour s'installer dans la rue Léopold 1er.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

Nouveau à Jette en septembre 2008

- Cipria

Magasin de vêtements "Guess"
Rue Pierre Timmermans 17
ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
tél.: 0476.67.70.83

- Ile du Soleil

Salades / sandwiches, petite restauration chaude ou froide à emporter
Rue Pierre Timmermans 36
ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h et le dimanche de 9h à 15h, fermé le samedi

- Le grenier de Spirou

Cartes postales, gravures, linge de maison anciens et vêtements de seconde main
Rue Pierre Timmermans N°42
ouvert les mardi et mercredi de 12h à 18h et le dimanche de 10h à 15h

- Calqu'Art

Fournitures pour dessin, peinture, arts graphiques
nouvelle adresse: rue Léopold 1er 414
tél.: 02.427.13.35

- GB Express

Petit supermarché
place Jean-Louis Thys 1-4
Ouvert de 7h à 20h, le dimanche de 8h à 18h
tél.: 02.660.17.92

L'aboutissement d'un projet à vocation durable, accessible aux personnes handicapées et agréable à tous

La place Reine Astrid est le coeur qui fait palpiter la vie commerçante du centre de Jette. Les nombreux magasins qui la bordent et son accessibilité en font, en effet, un endroit névralgique de la commune. L'offre des magasins y est abondante, tout comme l'est celle des établissements horeca.

Le projet "Valorisation et harmonisation des terrasses", lancé en novembre 2007 par l'antenne Atrium Jette dans le cadre du contrat de quartier, a pour but de renforcer l'attractivité de ce centre névralgique. Il permet aux commerces du secteur horeca de bénéficier d'aides substantielles (60% de subventions régionales et le reste pris en charge par l'exploitant) pour le remplacement du mobilier, de la décoration et de l'ornement des terrasses, en poursuivant 5 axes majeurs : l'harmonisation urbanistique, le développement durable, l'accès aux personnes à mobilité réduite, la propreté et l'occupation de l'espace public.

Cette harmonisation ne signifie pas pour autant

que les six établissements associés à Atrium pour ce projet présentent désormais des façades et des terrasses uniformes. Les efforts de l'antenne jettoise d'Atrium se sont portés sur la création d'une harmonie entre les cafés, restaurants et tavernes tout en respectant les particularités de chacun. Nul ne voulait voir des marquises, tables, chaises,... arborer la même couleur d'une terrasse à une autre. En outre, une réflexion active avec le conseil consultatif de la Personne handicapée a permis de dégager des pistes pour améliorer le confort des personnes à mobilité réduite... et des autres.

Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre Atrium Jette, la commune de Jette, le contrat de quartier "Coeur de Jette-Carton de Wiart", la Région de Bruxelles-Capitale, le Secrétariat régional au Développement urbain (SRDU), le conseil consultatif de la Personne handicapée (CCPH), l'association des commerçants Shopping Jette et surtout les exploitants des établissements concernés.

L'habitat durable à Bruxelles

Un cycle de conférences

Dans le courant des mois d'octobre et novembre 2008, le Centre Urbain-ABEA asbl organise un cycle de conférences sur le thème de l'habitat durable à Bruxelles. Ce cycle comprend 16 conférences gratuites qui auront lieu les mercredis en soirée ou les jeudis à midi, aux Halles Saint-Géry et dans huit communes bruxelloises dont Jette. Les conférences porteront sur la rénovation de l'habitat, l'entretien du patrimoine architectural, les économies d'énergie et l'éco-construction.

Une conférence à Jette Le confort acoustique

Le bruit est la nuisance dont les Bruxellois souffrent le plus. Dans la plupart des cas, il est heureusement possible d'y remédier. L'exposé fera le tour des différentes nuisances sonores qu'on rencontre dans les logements bruxellois et proposera des solutions.

Oratrice: Sophie Mersch - Le Centre Urbain-ABEA asbl

Date: le mercredi 8 octobre 2008 de 19h30 à 21h

Lieu: Salle polyvalente de la Bibliothèque néerlandophone - place Cardinal Mercier 6 à Jette

Conférence en français

Réservations: nombre de places limité, réservation souhaitée auprès du Centre Urbain - www.curbain.be - 02.227.42.52. Accès gratuit

Info et programme complet: Le Centre Urbain-ABEA asbl (centre régional d'information sur l'habitat durable) - Halles Saint-Géry, place Saint-Géry 1 à 1000 Bruxelles - du mardi au vendredi de 10 à 18h, le samedi de 14 à 17h - tél. 02.219.40.60 - info@curbain.be - www.curbain.be

AVEC LE SOUTIEN DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT-IBGE ET DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, EN PARTENARIAT AVEC LES COLLÈGES DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DES COMMUNES PARTICIPANTES

Chiens d'activités : un contact unique

Marianne van Ploeg est jettoise depuis plus de 50 ans. Tous les lundis après-midi, elle prend congé pour consacrer du temps à l'asbl Activ'Dog. Cette association organise des activités assistées par le chien auprès de différents publics : enfants dans le cadre scolaire ou para-scolaire, adolescents ou adultes en difficulté, personnes handicapées, seniors en maison de repos,...

Activ'Dog forme les chiens et leur maître pour qu'ils soient prêts à apporter à des personnes souvent isolées une présence chaleureuse et un contact unique. Marianne a deux chiens d'activités : Sacha et Major.

En compagnie de Sacha, elle se rend dans un home à Anderlecht. « Je peux vous dire le bonheur que mon chien apporte aux personnes âgées »,

confie-t-elle. « Tout le monde le connaît et l'aime dans le home. C'est un chien formidable et les résultats de son travail sont appréciables. »

Dans le cadre de ses activités, l'asbl Activ'Dog est à la recherche de matériel :

- des peluches en forme de chien (en bon état et propres)
- des bas nylon (peu importe l'état, mais propres)
- des figurines de chiens (en plastique ou toute autre matière)
- des stéthoscopes
- des restants de bougies (cire)
- des tunnels (jeu d'enfants) en nylon sur armature métallique (environ 2 m de long, en bon état).

Si vous pouvez mettre l'un de ces objets à disposition de l'asbl, contactez Activ'Dog au 0475.917.180 ou par mail à info@activdog.be - www.activdog.be.



Quand rien ne va plus...

Groupe d'expression créative

En compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie, qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'angoisse et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement, il est possible de rejoindre un groupe d'expression créative.

Les séances de groupe sont animées par Jean-Marc Priels et Alain Gontier. Elles sont organisées conjointement par le SSM Nouveau Centre Primavera et le Centre de Prévention du Suicide.

Groupe d'expression créative

les 3 et 17 octobre
de 14h à 16h

au SSM Nouveau Centre Primavera (rue Stanislas Legrelle 48)

Inscriptions: 02.428.90.43

Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue spécialisé dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème.

Le 10 octobre de 13h30 à 15h30:
"S'ouvrir ou se barricader?"

Le 24 octobre de 13h30 à 15h30:
"Y en a marre"

au Centre culturel de Jette (bd de Smet de Naeyer 145)

Une inscription préalable est nécessaire.

**Renseignements: SSM Primavera
- tél.: 02.428.90.43**

La Récré

La Récré est un lieu de rencontre enfants / parents, un espace de jeu, d'échange et de parole ouvert aux petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte proche.

Ces rencontres sont organisées tous les mardis et les jeudis entre 9h30 et 12h30.

La Récré propose aussi:

- un atelier de massage pour bébés, le lundi de 10h30 à 11h30

- un atelier de psychomotricité pour enfants de 1 à 3 ans accompagnés d'un parent, le vendredi de 10h30 à 11h30

La participation aux ateliers s'élève à 1 EUR par séance. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance.

La Récré

rue Essegheem 26
1090 Jette

Renseignements: 02.423.52.77

First Help Info Séances d'inscription

La carte "First Help Info" parle pour vous aux urgentistes du monde entier, 24 heures sur 24. En effet, elle fournit toutes vos données personnelles aux médecins qui vous prennent en charge à la suite d'un accident ou d'un malaise. Dans des situations où chaque instant compte, les informations contenues sur cette carte peuvent s'avérer primordiales.

De nombreux Jettois ont marqué un fort intérêt pour cette carte qui n'est, malheureusement, accessible que par internet. Or, la manipulation des nouvelles technologies et l'accès à internet ne sont pas des évidences pour tous. C'est la raison pour laquelle la commune de Jette, en concertation avec les collaborateurs de First Help Info, organise deux séances d'inscription les 29 et 30 octobre dès 9h à l'annexe de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100).

Des documents d'inscription, à remplir au préalable, sont disponibles jusqu'au 24 octobre au service communal des Affaires sociales - chaussée de Wemmel 100 - 02.422.31.23.

Soutien scolaire Le Centre d'Entraide de Jette cherche des bénévoles

Depuis plus de vingt ans, une équipe de volontaires apporte un soutien scolaire efficace aux élèves du secondaire. Cette activité se tient tous les mercredis de 15h à 18h au centre Armillaire.

Le Centre d'Entraide a besoin de bénévoles supplémentaires pour permettre le maintien de ce service aux jeunes, voire son extension éventuelle. Pour cela, il recherche de jeunes pensionné(e)s ou des personnes disposant de temps libre les mercredis après-midi.

Alors, si vous êtes motivé(e), si vous avez de bonnes connaissances en langues (français, néerlandais, anglais), en maths ou en sciences et si vous souhaitez aider des élèves du secondaire à surmonter leurs difficultés scolaires, n'hésitez pas à contacter le Centre d'Entraide.

Renseignements: 02.428.73.32 (demander Christian).

Conférence

Sport et nature dans la vie des personnes handicapées

La commune de Jette, en collaboration avec le conseil consultatif de la Personne handicapée, organise une journée de conférence "Vivre le sport et la nature lorsque l'on est moins-valide" le 29 novembre prochain. Des spécialistes issus des mondes associatif et sportif y parleront des joies, des difficultés vécues et des solutions qui y sont apportées lors de la pratique sportive ou des sorties à la campagne. La parole sera aussi donnée aux participants pour un débat qui s'annonce riche et ambitieux.

Depuis plusieurs années, la commune de Jette accomplit de nombreux efforts pour l'intégration des personnes avec un handicap. Logements adaptés aux moins-valides, accessibilité des bâtiments publics, attention particulière apportée lors des rénovations de voiries, soirées d'information,... ne sont que quelques exemples des initiatives entreprises pour faciliter la vie des personnes handicapées. Organisée à l'initiative de l'échevin des Affaires sociales Merry Hermanus, la journée de conférence du 29 novembre, dont vous trouverez les détails ci-dessous, s'inscrit également dans cette philosophie qui tend à faire de Jette une commune soucieuse des moins-valides et des personnes handicapées.

Programme

- à 9h45: Accueil autour d'une tasse de café et présentation de la journée par l'échevin des Affaires sociales Merry Hermanus.

- de 10h à 12h: cinq conférenciers vous parlent et répondent à vos questions

- **Alain Campeert et Céline Boucher du Centre de Vie:** Depuis 1984, ce centre accueille, en journée, les personnes adultes déficientes mentales qui ont terminé l'enseignement spécial mais qui ne peuvent pas être hébergées dans des institutions spécialisées ou travailler en atelier protégé. Dans ce centre au cadre verdoyant, l'accent est mis sur la stimulation, notamment par divers ateliers (couture, peinture, bricolage,...), par la pratique de différents sports adaptés et d'autres activités d'extérieur (jardinage et compostage).

- **Irène Delaby de Coeur-Sport-Santé:** Ce club de sport situé à Jette propose

des exercices de gym et de volley, dans les infrastructures de l'UZ Brussel, aux personnes présentant des problèmes cardiaques, respiratoires,...

- **Sylvie Petit de L'Essor (Fédération sportive des Invalides et Handicapés):** Cette fédération se consacre au développement du sport-loisir pour les personnes qui ne peuvent, pour des raisons de santé, s'intégrer dans un cercle sportif pour valides. Elle a notamment pour objet de garantir, à des personnes présentant une diversité de handicaps et connaissant des situations de vie diversifiées, l'accès à des activités physiques selon leurs potentialités. Actuellement, au sein de l'Essor, une trentaine de cercles sportifs s'adressent aux personnes handicapées.

- **Etienne Pijck de Nemo's Wet Wheels:** Cette association néerlandophone a pour objectif d'apprendre aux moins-valides les ficelles de la plongée sous-marine. Ce sport est en effet une

des seules disciplines pour lesquelles un handicap physique ne représente pas un obstacle et qu'une personne handicapée moteur peut pratiquer sans chaise.



- de 12h à 13h: **Marc Herremans présente son film "To walk again"**

Ce sportif de haut niveau, triathlète qui s'est illustré dans les courses "Ironman" d'Australie et de Hawaï a toujours pratiqué du sport. En 2002, alors qu'il est âgé de 29 ans, un accident à l'entraînement le laisse paralysé du tronc et des jambes. Ses rêves lui semblent brisés mais il ne met pas beaucoup de temps pour reprendre le dessus. Il écrit, visite ses camarades d'infortune, donne des cours de "coaching motivation" pour les entrepri-

ses, s'entraîne et fait de la revalidation,... et remporte l'Ironman d'Hawaï, division handcycle, en 2006!

La présentation que Marc Herremans fera le 29 novembre prochain en inspirera certainement plus d'un(e).

- à 13h: dégustation de fruits

- à 13h10: présentation de l'asbl Handi-Rando et démonstration de joëlette

L'association Handi-Rando veut promouvoir l'accès à la nature pour les personnes à mobilité réduite par l'utilisation de moyens adaptés tels que la joëlette (fauteuil roulant mono-roue) et la cartographie spécifique pour voyants et non-voyants.

- à 13h30: **démonstration de cyclodanse**

Cette discipline consiste, par une personne en chaise roulante et une personne valide, à danser en couple.

- vers 14h: lunch

Conférence "Vivre le sport et la nature lorsque l'on est moins-valide" le 29 novembre 2008 à partir de 9h45

dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Renseignements: service communal des Affaires sociales - 02.422.31.24

Vous désirez participer à la journée de conférence "Vivre le sport et la nature lorsque l'on est moins-valide"? Remplissez ce talon-réponse et faites-le parvenir, pour le 20 novembre au plus tard, au service communal des Affaires sociales - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - fax: 02.423.31.25.

Nom:..... Organisme (facultatif):.....

Adresse:.....

Téléphone / GSM:..... Adresse e-mail:.....

Je souhaite une interprétation en langue des signes: OUI - NON *

Je souhaite un aménagement ou une aide spécifique: OUI - NON *

Si OUI, précisez:.....

Je souhaite une place de parking (exclusivement réservé aux personnes munies d'une carte handicapé valide): OUI - NON *

* biffez la mention inutile

Les travailleurs sont-ils des outils ?

Conférence-débat sur le thème du travail décent

La mondialisation a transformé l'univers du travail. Les firmes transnationales se livrent une course à la compétitivité sans limite, dans laquelle les travailleurs sont devenus des outils de création d'un maximum de profits à court terme. Menaces de délocalisations, pression à la baisse sur les salaires et dégradation des conditions de travail sont devenues le lot quotidien de la plupart des travailleurs, au Nord comme au Sud.

Mais les humains doivent-ils être au service de la sphère économique ? Les travailleurs – dont 40% dans le monde vivent avec moins d'1 dollar par jour ! – peuvent-ils résister à cette mise en concurrence effrénée ? Les profits des entreprises doivent-ils alimenter les portefeuilles des actionnaires ou les

salaires des travailleurs ?

Ces questions seront abordées avec :

John Van Daele - auteur/journaliste MO Magazine

Arnaud Zacharie - secrétaire général du CNC-D-11.11.11 et représentant de la Coalition belge pour le Travail décent

Guy Rider - secrétaire général de la Confédération syndicale internationale

Modérateur : Annick De Ruyver (service international ACS-CSC)

La conférence sera précédée de la projection d'un fragment du documentaire « **Une histoire du**

futur » : le combat des syndicats et des ONG contre la délocalisation et la dure réalité pour les ouvriers chinois (2005 / Belgique / Dirk Barrez et Jessie Van Couwenberghe)

Les travailleurs sont-ils des outils ?

Conférence-débat

Le 23 octobre 2008 à partir de 19h

Hôtel communal d'Etterbeek - Salle du Conseil (avenue d'Auderghem 113-115 à 1040 Etterbeek)

UN ORGANISATION DES COMMUNES DE ANDERLECHT, BRUXELLES-VILLE, ETTERBEEK, EVERE, FOREST, IXELLES, JETTE ET MOLENBEEK, EN APPUI À LA CAMPAGNE 11.11.11

Les Petits Riens s'invitent à Jette

Les Petits Riens ont ouvert une boutique à Jette le 18 août dernier. Avec un magasin en plein coeur du quartier commerçant jettois, la célèbre asbl renforce son ancrage dans le nord de la capitale et offre, à notre commune, une vitrine de seconde main particulièrement attrayante.



La commune de Jette a toutes les raisons de se réjouir de l'ouverture de la boutique des Petits Riens au 683 de la chaussée de Jette. L'association septuagénaire est en effet porteuse de valeurs que l'on ne peut que soutenir: l'accueil et l'assistance aux personnes fragilisées ainsi que l'aide à l'insertion socio-professionnelle.

A l'instar du magasin central des Petits Riens installé dans la rue Américaine, le magasin de Jette est mixte. Les visiteurs y trouvent des vêtements, des livres ainsi qu'une petite brocante. La qualité y est, les Jettois ne s'y sont pas trompés: le magasin des Petits Riens accueille en moyenne 180 clients par jour depuis son ouverture, il y a un mois et demi. Thibaut Henry, responsable commercial, se félicite du succès de la boutique, son bébé en quelque sorte: "Nous avons choisi Jette parce que suis jettois et que je pouvais donc superviser les débuts du magasin. En outre, nous avons bénéficié d'une très belle opportunité avec un grand espace qui s'est libéré en plein coeur de la commune; nous avons donc pu emménager très rapidement. Enfin, mis à part une boutique qui ne vend que des vêtements de seconde main à Laeken, il n'y a pas de magasin Petits Riens dans le nord de Bruxelles. On rectifie un peu le tir."

Une action sociale finalement peu connue

Tous les bénéfices engrangés par les ventes du magasin servent à rembourser les frais de fonctionnement (1 temps plein créé à Jette ainsi qu'un stage art. 60) et à soutenir les actions sociales des Petits Riens. "C'est marquant", explique Thibaut Henry. "Tout le monde connaît les Petits Riens mais peu de personnes peuvent dire exactement ce que nous faisons en terme d'action sociale." Cette action s'articule autour de quatre pôles: une maison d'accueil pour sans-abri, un suivi personnalisé pour les personnes sorties de la maison d'accueil mais qui sont encore fragilisées, une aide aux familles (de type médiation de dettes) ainsi qu'à l'insertion socio-professionnelle.

Des bonnes affaires et le soutien à une bonne cause, deux excellentes raisons d'aller jeter un coup d'oeil au magasin des Petits Riens de la chaussée de Jette.

Petits déjeuners "Made in Dignity"

Comme chaque année, Oxfam-Magasins du Monde organise fin novembre les désormais traditionnels petits déjeuners équitables. Plus de 40.000 personnes sont attendues dans plus de 120 lieux de Wallonie et de Bruxelles. Ces petits déjeuners sont devenus des rendez-vous appréciés de tous tant pour leur convivialité que pour la qualité des produits du commerce équitable.

Petits déjeuners OXFAM à Jette

le dimanche 23 novembre 2008

au Pavillon du Poelbos
(avenue du Laerbeek 110 à Jette - près de l'UZ Brussel)

Informations: OXFAM - Magasins du Monde - rue Léopold Ier 527 - tél. 02.420.74.71

Tous les renseignements dans le Jette Info de novembre.



A l'agenda des seniors

Mercredi 15 octobre à 14h

Spectacle "Un fou noir au pays des Blancs" suivi d'une grande fête africaine



Dépayement, découverte d'une autre culture, ambiance musicale rythmée seront au rendez-vous de cet après-midi qui débutera par le spectacle "Un fou noir au pays des Blancs" du conteur congolais Pie Tshibanda (une production de la Charge du Rhinocéros). Il y relate, avec humour et sensibilité, l'histoire de son exil du Congo vers la Belgique. Les paroles de Pie vous toucheront car elles mettent en évidence la méfiance que peut nous inspirer la différence. Ce spectacle, soutenu par la Ligue des droits de l'homme, a déjà fait fureur un peu partout en Belgique.

Après une petite pause, vous assisterez à un exposé sur le quartier du "Matongé" de la Porte de Namur. L'ambiance musicale prendra ensuite le relais avec la célèbre rumba congolaise, le zouk soukous et un répertoire de divers styles de musique africaine.

En la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 19 €€€ comprenant spectacle, exposé culturel, boissons et collation.

Lundi 27 octobre à 14h

Ciné-seniors

Présentation du livre d'Anthony Bochon "L'Histoire dans le cinéma anglo-américain" et projection du film "Le Dernier Roi d'Ecosse" de Kevin Mac Donald

Anthony Bochon, élève au collège du Sacré-Coeur de Ganshoren, a présenté, en juin 2005, un travail de fin d'études portant sur l'histoire dans le cinéma parlant anglo-américain, passant au crible plus d'une centaine de films d' "Autant



en emporte le vent" à "Patton" et "Apocalypse Now". Ce travail s'est transformé en livre. L'ouvrage est sorti en mars 2007, alors que son auteur était âgé de 20 ans. L'ouvrage invite à la réflexion sur la façon dont l'Histoire est présentée au cinéma.

Le film "Le Dernier Roi d'Ecosse" relate les aventures, en Ouganda, de Nicholas Garrigan, un jeune médecin écossais tout juste diplômé. Peu après son arrivée, il est appelé sur les lieux d'un accident: le nouveau leader du pays, Idi Amin Dada, a embouti un animal. Le calme et la franchise du jeune médecin surprennent Amin Dada qui lui propose de devenir son médecin personnel.

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Réservations: à partir du jeudi 16 octobre

Dimanche 9 novembre

Opérette "La Mascotte" d'Edmond Audran

Le Centre bruxellois de l'Opérette vous présentera l'opérette "La Mascotte" d'Edmond Audran. Un mascotte, c'est un porte-bonheur, souvent un animal, parfois un être humain dont la présence fait que tout réussit à celui qui la possède. Superstition?

Au Centre Culturel d'Auderghem

Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier

Prix: 32 EUR comprenant le spectacle et le transport en autocar / 29 EUR pour le spectacle uniquement

Réservations: à partir du jeudi 16 octobre

Jeudi 13 novembre à 14h30

Fête espagnole

Un orchestre accompagné de danseurs et danseuses de flamenco animera l'après-midi qui sera agrémenté d'un flot de sangria accompagné de tapas et d'autres spécialité.

En la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée 15 EUR comprenant l'animation musicale, la sangria et les tapas.

Réservations: à partir du 16 octobre

Réservations :

Auprès du service des Seniors de l'administration communale - chaussée de Wemmel 100 (bureau 047 - entresol). Les mardi, mercredi de 9h à 11h30. Le jeudi entre 13h30 à 15h45 (sauf en juillet et août). **Pas de réservations les lundi et vendredi.** Possibilité de paiement sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette après réservation téléphonique au 02.423.12.66.

Noces d'or ou centenaire? Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, officier de l'Etat civil (02.423.12.05), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Bos-Vermeir. Ils ont célébré leurs noces d'or le 6 septembre 2008.

Un professeur d'italien pour les seniors

Le service des Seniors de la commune de Jette recherche un professeur de langue italienne pour enseigner, en journée, aux seniors à Jette.

Pour les conditions: s'adresser à Patricia Hellem au 02.423.12.66, les mardi et mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h30 ou par email: phellem@jette.irisnet.be

Des cours pour les seniors

Outre les nombreuses activités culturelles ou de divertissement organisées aux quatre coins de notre commune et au-delà, le service communal des Seniors vous propose aussi différents cours.

Vous avez envie de vous déhancher sur des airs de valse, tango ou cha-cha-cha, de rafraîchir vos connaissances de l'anglais et de l'espagnol, ou simplement d'entretenir votre forme physique en faisant des exercices de gym? Alors, vous trouverez peut-être votre bonheur dans le programme concocté par le service des Seniors.

Le service des Seniors vous propose:

- des cours de danses de salon, le mardi après-midi
- des cours d'anglais et d'espagnol (l'horaire des leçons est fonction de votre niveau)
- des cours de gymnastique les mardi et jeudi matin

Vous trouverez les détails de la saison 2008-2009 de ces cours dans un dépliant disponible à La Maison communale.



Marché annuel.. CLAP ! 132^{ème}

Le 132^{ème} marché annuel de Jette n'avait vraiment rien à envier aux éditions précédentes. Comme chaque année, un programme haut en couleurs attendait un public toujours aussi nombreux. Même si le lundi du marché annuel (qui coïncidait cette fois avec la rentrée scolaire) constitue toujours l'apothéose de la fête, de nombreuses manifestations se sont déroulées durant tout le week-end.

Les festivités ont débuté le jeudi 28 août par un concert fleuri avec Musica Cultura Jette et la Société Royale Philharmonique de Jette, en prélude aux Floralia de Jette dans l'église Saint-Pierre. Dès le vendredi, des tournois sportifs permettaient aux amateurs de différentes disciplines de se mesurer sur le terrain, tandis que la kermesse proposait aux jeunes et aux moins jeunes son lot de sensations fortes. Parmi les temps forts de ce week-end jettois, citons encore le bal du Miroir, un spectacle médiéval dans le parc Baudouin, un thé dansant pour les seniors et l'exposition « Stam et Pilou, ketjes de Bruxelles » à l'occasion des 10 ans de Studio Max. Le dimanche 31 août, veille du marché annuel, s'est achevé, comme de bien entendu, par un feu d'artifice musical, tiré dans le parc de la Jeunesse envahi par un public très nombreux en cette chaude soirée d'été.

eil jouait à cache-cache avec les nuages et la température s'était nettement rafraîchie le lundi 1er septembre. Tandis que les écoliers reprenaient le chemin de l'école, les rues de Jette s'emplissaient progressivement d'une animation digne des grands jours. Fidèles au rendez-vous, les mandataires communaux, le bourgmestre Hervé Doyen en tête, ont inauguré le marché annuel, sous la conduite de l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix et du président de l'asbl Commerce et Marché annuel jettois Yves Putzeys.



La musique était également au rendez-vous de ce 132^{ème} marché annuel. Sur la place Reine Astrid, un podium accueillait le festival du Miroir. Quant au parc Garcet, il résonnait au son du traditionnel Joêrmetfestival qui a notamment permis au public d'applaudir Freddy Birset, chanteur belge qui interprète comme nul autre les plus belles chansons françaises.



Quelque 1.200 bêtes à cornes, moutons et chèvres, chevaux de trait et de selle, poneys et autres animaux de basse-cour avaient pris possession de l'avenue de Jette et des allées du parc Garcet qui abritait également le marché de fleurs et de plantes. Plusieurs jurys étaient chargés d'attribuer les récompenses (pour un montant total de 10.000 EUR) convoitées par les éleveurs. D'autres animaux étaient à l'honneur en ce jour de marché annuel : les chiens de la brigade canine de la zone de police Bruxelles-Ouest dont la démonstration, à l'ombre du commissariat, a rencontré beaucoup d'intérêt de la part du public. En outre, le concours pour chiens a réuni une cinquantaine de candidats à quatre pattes.



250 maraîchers, 500 brocanteurs et 20 artisans avaient pris possession d'une bonne partie des 4.500 mètres de voiries piétonnes. Autant dire que les amateurs de bonnes affaires, d'objets insolites ou de produits artisanaux s'en sont donnés à cœur joie.



Le sol-

Une oeuvre d'art à l'école Jacques Brel

L'art ne se limite pas à la peinture



Une oeuvre d'art était inaugurée à l'école Jacques Brel le 9 septembre dernier. La commune de Jette confirme de la sorte que deux de ses priorités aussi disparates (a priori) que la jeunesse et la culture peuvent aller de pair.

L'inauguration de cette oeuvre, une très grande photographie, s'est faite en présence de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy, de l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, de l'échevine de la Petite enfance et de la Famille Claire Vandevivere et de l'auteur de l'oeuvre Philippe Veirman.

En plaçant cette oeuvre d'art contemporain (un agrandissement qui plonge qui le regarde dans la vision que Philippe Veirman a de la mer, de ses lumières et de ses textures) dans un établissement scolaire, Jette démocratise l'accès à l'art en le met-

tant à portée de vue du plus grand nombre. En cela, elle ne fait que prolonger une action menée depuis des années. En janvier cette année, la toile d'un autre participant au Parcours d'Artistes avait été inaugurée à la crèche Reine Fabiola. Depuis cet été, la sculpture monumentale d'un artiste finlandais accueille les visiteurs de La Maison communale. Et les joyeux personnages de BD créés par Roba égaient les murs de différentes structures d'accueil de la petite enfance: "Boule et Bill", "Pouf et Caroline" et "La Ribambelle".

La pose d'une oeuvre d'art appartenant à la commune dans une infrastructure décentralisée ne restera pas sans suite. Les membres du collège des bourgmestre et échevins ont réaffirmé leur volonté de mettre le patrimoine artistique jettois à portée de tous: la commune possède de nombreuses oeuvres, il est temps de les mettre en valeur et de les exposer.

Artiestenparcours d'Artistes Appel aux artistes : inscrivez-vous maintenant à l'édition 2009

Les 25 et 26 avril 2009, aura lieu le quatrième Parcours d'Artistes organisé par les échevins Brigitte De Pauw et Paul Leroy, l'administration communale de Jette, le Centre culturel Armillaire et le GC Essegem, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins. Les trois premières éditions du Parcours d'Artistes ont rencontré un grand succès. L'année dernière, plus de 150 artistes y ont participé. Si vous souhaitez prendre part à l'édition 2009, inscrivez-vous avant le 19 décembre 2008 auprès du service communal de la Communauté française (chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette). Les amateurs d'art qui veulent mettre leur maison, atelier, garage,... à la disposition des participants peuvent également se manifester.

Renseignements: service de la Communauté française, tél. 02.423.13.57 ou info@apajette.be - www.artiestenparcoursdartistes.be.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PARCOURS D'ARTISTES JETTE 2009

Nom:

.....

Nom d'artiste:

.....

Forme artistique:

.....

Date de naissance:

.....

Adresse:

.....

Téléphone/GSM:

.....

E-mail:

.....

Site Internet:

.....

Adresse d'exposition (si déjà connue):

.....

.....

Envoyez une photo et un de texte de 3 lignes sur vous-même (à publier dans la brochure) par mail à l'adresse info@apajette.be (avant le 19 décembre 2008).



Hommage au peintre Bernard Clouwaert

Le 14 septembre 2007 décédait à Bruxelles le peintre et dessinateur Bernard Clouwaert.

A l'initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et en association avec l'Unité des Soins Palliatifs et Continus "Papyrus" de l'hôpital Brugmann, l'abbaye de Dieleghem accueillera du 1er au 10 novembre 2008 une exposition rétrospective des tableaux, aquarelles et dessins de cet artiste et professeur d'arts plastiques qui a toujours cherché à témoigner, à travers le portrait ou le paysage, de la palpitation qui se cache au creux du vivant.

Si les portraits plaisaient particulièrement à Bernard Clouwaert, le confrontant avec le mystère de la personne et le défiant de trouver à travers les traits du modèle un petit supplément d'âme, on peut qualifier les morceaux de nature comme autant d'histoires d'amour personnelles: sans cesse à l'affût des miroitements de lumière et



des grains de la couleur, le peintre partait à la rencontre des paysages armés seulement de sa sensibilité et de ses émotions qu'il traduisait dans les effets et possibilités offertes par des techniques aussi diverses que la peinture à l'huile, l'aquarelle ou le pastel.



Hommage à Bernard Clouwaert

A l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Du 1er au 10 novembre 2008

Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le weekend de 10 à 18h.
Fermé le lundi.

Renseignements: 02.270.18.11

Surfez à la bibliothèque

De plus en plus de gens se servent d'un ordinateur et d'une connexion internet dans le cadre de leur emploi, pour leurs études ou à des fins privées. Pourtant, disposer d'un accès à domicile n'est pas forcément à la portée de toutes les bourses. C'est pourquoi les bibliothèques jettoises ont décidé d'installer des espaces publics numériques (EPN) dans les bibliothèques Mercier et de Naeyer. Ces EPN, endroits où plusieurs ordinateurs sont mis à la disposition du public et où les gens peuvent surfer sur Internet, seront inaugurés dans le courant du mois d'octobre.

Inauguration des espaces publics numériques

Le 17 octobre à 17h

A la bibliothèque principale du N-O de Bruxelles

(place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite

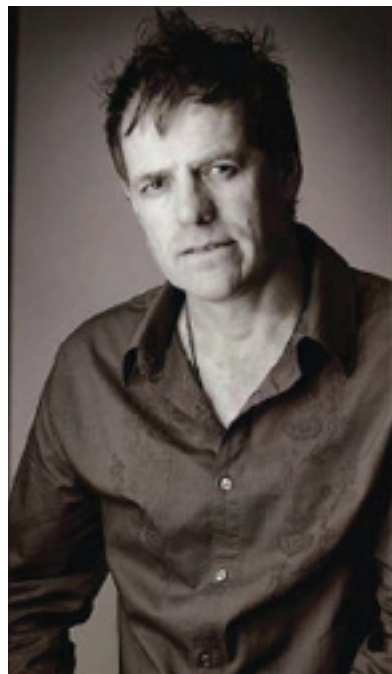
**Renseignements: bibliothèque Mercier - 02.426.05.05
et bibliothèque de Naeyer - 02.426.10.82**

Rock et chanson française au Rayon vert

Le Nord-Ouest de Bruxelles est dynamique et les activités culturelles et associatives y sont multiples. Le Rayon vert participe à ce dynamisme en plein coeur de Jette. Installée dans les anciennes brasseries Taymans entièrement rénovées mais qui possèdent toujours les caractéristiques de l'architecture originale datant d'un siècle, cette salle de spectacle est la dernière à avoir ouvert ses portes dans notre commune, il n'y a pas si longtemps.

Au programme, ce mois-ci:

Martyn Joseph revient au Rayon vert!



Au travers d'une série d'albums qui ont marqué ces dix dernières années, à commencer par "Being there" pour aboutir à la compilation live en deux volumes "Don't Talk About Love" sortie récemment, le catalogue de chansons de Martyn Joseph, guitariste hors pair dans la lignée de Bruce Springsteen et Suzanne Vega, est anthologie impressionnante de notre temps, nos prodiges et nos blessures.

Dans les nombreuses critiques toujours très positives des enregistrements et des concerts live de Martyn, deux mots reviennent sans cesse: "passion" et "humour".

Concert de Martyn Joseph

le 4 octobre à 20h

Entrée: 12 EUR / 8 EUR pour les enfants, les étudiants et les chômeurs

Coline Malice en concert



Les amateurs de chanson française de qualité connaissent cette auteure-compositrice-interprète qui tourne déjà avec succès en France et dans la francophonie. "Un peu rock, un peu gitane, un peu hippie, un peu folk, mi-ange, mi-démon, elle s'inspire un brin d'Higelin, de Thiéfaïne ou de Béranger,..." Elle se confie au fil des mots qu'elle aime. Sa corde vocale vibre. Spontanée, surprenante au gré de l'émotion qui passe, sa voix est généreuse. Bref, Coline Malice apporte du neuf de l'inédit."

Concert de Coline Malice

le 18 octobre à 20h

Entrée: 10 EUR / 8 EUR pour les enfants, les étudiants et les chômeurs

**Le Rayon vert asbl
rue Van Huynegem 30-32**

Renseignements: 0496.56.48.57

Musiques folk du monde entier

A l'occasion de ses 10 ans, l'ensemble musical Mosaïque organise un bal folk dont le programme déborde de giges, scottishs et autres danses de tous pays. Cette fête se fait avec la participation du groupe "Des cordes et du Vent" de Marche-en-Famenne. Un bar équitable, proposant des produits d'Oxfam-Magasins du Monde, sera ouvert.

Bal Folk par le groupe Mosaïque

le 11 octobre à 20h

En la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 7 EUR / - de 14 ans: gratuit

Infos: 02.426.55.32 ou 02.420.10.94



Poterie et céramique dans le Nord de Bruxelles



Depuis près de 30 ans, Betty Moerenhoudt travaille le grès. De sa formation en Arts plastiques, section céramique, acquise tout de suite après ses humanités, elle a gardé l'amour des formes et de la matière. Les différentes techniques n'ont plus aucun secret pour elle; elle est à l'aise avec le colombin aussi bien qu'avec le travail de la plaque, le tournage ou le modelage dans la masse de terre. Une de ses oeuvres orne même un mur de du département des soins palliatifs de la clinique Saint-Luc.

Ce savoir, Betty Moerenhoudt le transmet volontiers lors de stages pour adultes et adolescents. Organisés à raison de cycles de 10 séances, ces stages permettent à chaque participant d'exploiter un thème (fixé au préalable) par la technique de son choix.

Atelier de céramique et poterie de Betty Moerenhoudt

les mardis de 20h à 22h
ou les jeudis de 20h à 22h
ou les vendredis de 9h30 à 12h

Prix: 105 EUR pour les cours en soirée
/ 110 EUR pour les matinées

à l'Atelier de Betty Moerenhoudt - rue Henri Werrie 41

Renseignements et inscriptions: 02.427.17.23

Notez que les 15 et 16 novembre, à l'occasion du "Weekend chez l'Artisan d'Art", l'atelier sera ouvert de 10h à 18h.

Rythmez vos soirées aux cours de djembe

L'association La Clique à Claques asbl vient de démarrer un cours de djembe et de percussions africaines à dans notre commune.

Le cours d'1h30 se déroule chaque lundi soir depuis le 15 septembre 2008 et se poursuivra jusqu'au 25 mai 2009. Les inscriptions se prennent jusqu'à la fin octobre 2008.

Les cours s'adressent à un public d'adolescents et d'adultes. Leur but est de faire connaître l'apprentissage rythmique du djembe. Basées sur une pédagogie accessible et ludique, les leçons s'adressent à celles et ceux soucieux de trouver une source musicale d'équilibre et de bien-être.

Cours de djembe et de percussions africaines

le lundi soir à l'école Vanheltmont (avenue de Levis Mirepoix 129)

Infos et inscriptions: 02.241.82.58 (Bernard Flament) - www.laclique.be

Jam'in Jette indoor 2008

De retour pour sa deuxième édition, le Jam'in Jette indoor 2008 promet d'être chaud... Le samedi 1er novembre, l'asbl Kwa !, égale à elle-même, vous proposera un événement hors du commun, à la Salle communale des Fêtes de Jette.

Au programme de cette journée ? Rien de moins qu'un inoubliable tour du monde en musique et en couleurs avec :

- pour le plaisir de vos oreilles : Selah Sue (soul), Blaff (hip-hop), Djalya (Guinée), Les analphabètes (chanson française), Papy blues (country-blues), Selecta Supa (Dj reggae-dancehall) ;

- et pour le plaisir de vos yeux : de nombreux artistes aux talents divers exposeront leurs oeuvres.

De plus, vous pourrez profiter d'une petite escale en Thaïlande pour un bon repas et d'un saut en Haïti pour siroter l'incontournable Ti-punch Marie.

ACCROCHEZ VOS CEINTURES, C'EST PARTI !

**Jam'in Jette indoor 2008
le 1er novembre 2008
à partir de 18h**

à la Salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 6 euros (gratuit jusqu'à 10 ans)

Pour plus d'informations : 0474 /73.46.77
- jaminjette@gmail.com



Exposer à Jam'in Jette ? Avis aux amateurs

Pour cette nouvelle édition du Jam'in Jette indoor, l'asbl Kwa! est la recherche d'artistes qui seraient intéressés d'exposer leurs œuvres durant cette soirée-concert qui se déroulera le samedi 1er novembre à partir de 18h.

**Vous êtes invité(e) à confirmer
votre participation avant le 10 octobre 2008
auprès d'Olivier Vanhamme : 0474/73.46.77 -
jaminjette@gmail.com.**

EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE, LE CENTRE CULTUREL DE JETTE, LA BRASSERIE LE CENTRAL ET LE GELE PORAA, AVEC LE SOUTIEN DES ÉCHEVINS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE PAUL LEROY ET DE LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE BRIGITTE DE PAUW

Le Musée René Magritte Museum recherche

des volontaires

pour donner un coup de main 1 fois par mois, le samedi ou le dimanche. Activités: accueil et accompagnement des visiteurs - courtes explications sur le musée - surveillance des départs - petit art shop.

un bricoleur (bénévole)

pour effectuer de petits travaux occasionnels au musée.

Vous aimez la culture? Vous voulez être partie prenante d'un projet unique à Jette? L'art est votre passion? Cet appel est peut-être pour vous...

Renseignements: André Garitte - Musée René Magritte Museum - rue Essegheem 135 à Jette - tél.: 02.428.26.26 ou 03.449.66.14.

Expo Clem Peltier 'Mystique et Anarchie' mélange le sang et le feu



L'histoire de l'or du Rhin dérobé. L'anneau des Niebelungen de Richard Wagner avec ses dieux, ses mythes, ses histoires d'amour, sa libido, ses sentiments de culpabilité et finalement l'autodestruction (Le Crépuscule des Dieux). C'est le fatum, le destin, auquel nul ne peut échapper.

Le monde idéal de Clem Peltier est une anarchie. Il entend par cela un monde où les besoins physiques et psychiques de chacun sont satisfaits. Le message anarchique prône la liberté, la compassion et la tolérance.

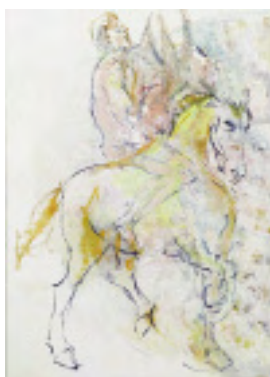
Qu'est-ce que Jacob van Maerlant (13ème siècle) et Pierre Joseph Proudhon (19ème siècle) ont en commun? Une vision utopique du monde: un monde sans agressivité, fait d'altruisme, de libre pensée, un ordre libre mais harmonieux. L'intégration équilibrée d'opinions individuelles et de modèles de pensée sociaux. L'opposé du chaos.

L'oeuvre plastique de Clem Peltier se fait en ataraxia, comme pense un anarchiste, sans peur, en lévitation vers 'le beau'. Ses rêves et son inspiration

sont autant de vecteurs

de son art. Les textes de mystiques et d'anarchistes en sont le point de départ, le moteur.

C'est un clin d'oeil au schéma narratif des maîtres flamands. Des peintres - Jeroen Bosch, Pieter Breughel, Adriaan Brouwer - aussi bien que des écrivains - Gerard Walschap, Felix Timmermans, Albert Schrever - et bien sûr la musique de Richard Wagner. Le résultat est un storyboard, fait d'histoires synthétiques et de sentiments intimes.



Résistance anti-autoritaire religieusement inspirée

Didi de Paris (1957) est poète, auteur, bête de scène notoire. Il a publié les romans *Maladie d'amour* (1987) et *Hors d'oeuvre* (1989) ainsi que le recueil d'histoires *Voyeur* (1995). Des nouvelles, des poèmes et une prose qui s'exprime de différentes manières paraissent dans les publications les plus variées. Il tente toujours d'établir un lien entre ses oeuvres littéraires et la réalité sociale.

Vous trouverez son blog sur <http://didideparis.wordpress.com/>.

A l'occasion du vernissage de "Mystique et anarchie", Didi de Paris a donné une lecture inspirée par "le mouvement de l'Hérésie de la Libre Pensée" à l'abbaye de Dieleghem.

L'histoire de la pensée et du resenti humains commence avec l'intrépide qui subtilisa le feu aux dieux. La religion a de tout temps été utilisée pour maintenir les masses sous contrôle. Certains, en revanche, savaient retourner la religion pour en faire une force subversive au potentiel révolutionnaire énorme, une force qui renversa les structures autoritaires. Il n'était pas rare qu'il s'agisse d'un anarchisme enthousiaste. Dans l'Enfer de Dante, on fait la connaissance de Fra Dolcino Tornielli. Vers 1300, ce brave homme et ses disciples se sont rudement frottés aux autorités parce qu'ils prêchaient un christianisme originel et la collectivisation des possessions. "Le Nom de la Rose" d'Umberto Eco et "Geuzenboek" de Louis-Paul Boon sont remplis de mouvements pré-révolutionnaires hérétiques. Anabaptistes, mennonites,... à bien y regarder, on trouve encore ici et là les restants de cendres chaudes. De célèbres exemples de résistance civile religieusement inspirée s'incarnent dans les récents Gandhi et Martin Luther King. C'est un fil rouge qui traverse les époques et les âges. On le retrouve chez des artistes tels que William Blake, Arthur Rimbaud et Patti Smith. Des philosophes comme Léo Apostel ont travaillé à ce qu'ils appellent l'expérience de la religiosité chez les athées.

Je veux me laisser inspirer par le mouvement de l'Hérésie de la Libre Pensée. C'est une résistance anti-autoritaire inspirée religieusement qui est apparue dans nos contrées il y a plus de huit siècles... Maintenant que nous évoluons à une époque qui a perdu toute intégrité politique, culturelle et spirituelle, l'attitude à adopter me paraît claire.

Didi de Paris

CONFÉRENCES

ANTENNE INTERUNIVERSITAIRE DE JETTE ET DU NORD-OUEST

L'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont, de par leur présentation, accessibles au public le plus large.

Voici le programme de la 13ème saison de conférences.

JEUDI 9 OCTOBRE 2008

"Léopold Ier, le Fondateur"

René Dalemans, licencié-agrégé en Histoire de l'Art et Archéologie

JEUDI 6 NOVEMBRE 2008

"Journalisme: liberté et responsabilité (selon actualité)"

Frédéric François, journaliste

JEUDI 27 NOVEMBRE 2008

"Pétrole, pour combien de temps encore?"

Alain Préat, docteur en Sciences, professeur à la Faculté des Sciences de l'ULB

JEUDI 11 DÉCEMBRE 2008

"Economie et éthique de la finance: changer la face du monde?"

Bernard Miche, CEO Finergie, consultant en éthique économique et financière et en stratégie du développement durable, et Laurent Ledoux, licencié en Economie, directeur Public Banking chez Fortis

JEUDI 15 JANVIER 2009

"Faut-il avoir peur de la Chine?"

Serge Pairoux, ancien professeur à l'Université des Langues étrangères de Beijing, secrétaire général du Centre Culturel Belgique-Chine

JEUDI 12 FÉVRIER 2009

"Joseph Haydn, un maître incontesté du classicisme"

André Van Oekel, licencié en Philosophie classique et en Musicologie, musicologue à l'ULB

JEUDI 5 MARS 2009

"Clonage thérapeutique et, ou, cellules souches"

Gisèle Van de Vyver, biologiste, docteur en Sciences, professeur émérite de l'ULB, présidente du CEPULB

JEUDI 23 AVRIL 2009

"Bruxelles, une ville qui ne connaît pas son histoire"

Roel Jacobs, juriste passionné d'histoire, écrivain, auteur de nombreux ouvrages dont "Une histoire de Bruxelles"

Les conférences débutent à 14h30 et se tiennent dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10 - au-dessus de la bibliothèque).

Prix: 4 EUR par conférence / 22 EUR pour l'abonnement aux 8 conférences (CCP 000-0025741-36 communication "Antenne interuniversitaire 2008-2009") - possibilité de souscrire un abonnement sur place lors de la première conférence.

Priorité d'entrée aux abonnés.

Renseignements: Sylvie Allentin - 02.423.13.53 - sallentin@jette.irisnet.be

En pratique

Exposition du 3 au 26 octobre 2008

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14 à 1090 Jette)

Ouvert du lundi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, les samedi et dimanche de 10 à 18h

Entrée gratuite

UNE INITIATIVE DE

BRIGITTE DE PAUW, ÉCHEVINE DE LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE,
AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE JETTE

Expo photos Miroir



C'est une tradition. Cette année encore, l'Association photographique Brussels Miroir invite cinq de ses membres à présenter des séries de photographies sur des thèmes dont ils ont la liberté du choix. Auteurs confirmés cotoient trois photographes moins aguerris.

Exposition de l'Association photographique Brussels Miroir du 4 au 19 octobre

tous les jours de 14 à 17 heures, les weekends de 14 à 18 heures.
au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements: 02.736.41.51 - baudoux.godart@skynet.be

Ciné-club Soukirai

"De l'autre côté" de Fatih Akin



A Hambourg, Ayten sympathise avec Lotte, une étudiante allemande aussitôt séduite par le charme et l'engagement politique de la jeune Turque. Lotte propose même à Ayten de l'héberger chez elle. Arrêtée, Ayten est finalement reconduite à la frontière puis incarcérée en Turquie. Sur un coup de tête, Lotte décide de tout abandonner et de se rendre en Turquie. Tous les efforts pour faire libérer Ayten semblent vains...

Une organisation du Soukirai en collaboration avec Libération Films et le Centre culturel de Jette.

Projection du film "De l'autre côté"

le 15 octobre à 20 h au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Théâtre

Alberto est communiste

La cour d'un grand restaurant. Le chef est toqué, un maître de la gastronomie. Pour savourer les fruits de son art, il faut réserver des mois à l'avance.

Ce spectacle, écrit à plusieurs mains, offre un éventail de situations, de clins d'oeil piquants ou amusants de l'homme poussé dans ses derniers retranchements. Tout y passe, de manière impertinente, endiablée et parfois décapante.

Représentations de "Alberto est communiste"

les 24 et 25 octobre à 20h30 au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR / 8 EUR pour seniors, étudiants et sans emploi

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.39.64

Théâtre Les pralines de monsieur Tonneklinker

Grande reprise, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Expo 58, de la pièce fétiche du Rideau Jettois, créée il y a tout juste 20 ans.

Raphael Tonneklinker est un artisan chocolatier bien connu. John Terling est un séduisant jeune homme dépêché par son père, industriel américain, auprès du chocolatier. Mais il fait la connaissance de la ravissante Jeaninneke, la fille de Tonneklinker qui va être hôtesse à l'expo... Une occasion à ne pas manquer!

Avec: Bernadette Dassy, Thierry Dumoulin, Jean-Pierre Guerdon, Marc Parys, Mychael Parys, Daniel Pirard, André Schuermans, Martine Schuermans, Vincent Thierens et Isabelle Turneer... Mise en scène: Anne Cornette

Représentation des "Pralines de monsieur Tonneklinker"

les vendredi 24 et samedi 25 octobre à 20h, le dimanche 26 octobre à 15h 10 à la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 9 EUR / seniors et étudiants: 8 EUR / préventes: 8 EUR à virer sur le compte 310-0236262-56.

Renseignements: 02.426.07.57 - www.lerideaujettois.be

Concerts de chanson française

Olivia Auclair



Une fille qui ne tourne pas autour du mot! Olivia chante des textes bien tapés... Pour gratouiller. Ou chatouiller. Sans jamais faire de mal. Olivia ose des sujets que tout le monde pense en secret. Sans jamais chuter dans la vulgarité, elle parle aux femmes. Et aux hommes qu'elle aime tendrement, sachez-le! On sourit. On rit... jaune ou aux éclats. On se sent (très souvent) concernés. Et si cette chanson-là n'est pas pour nous, quel plaisir de regarder son voisin qui, lui, semble soudainement touché.

En première partie: Lydie Claire

Il y a dans les chansons de Lydie comme une saison qui n'est pas d'ici. Poésie espiègle, enfance inachevée ou tendre rébellion... dès les premières notes, elle plante le décor de ses panoramas intérieurs. De Montréal à Tanger ou derrière le mur de son jardin, tous ses personnages tendent vers un même but: la liberté, celle qui vient de l'intérieur.

Portée par la guitare acoustique de Stéphane Martini, Lydie propose un univers folk teinté d'influences multiples. Pour prendre un coup de soleil... sur le cœur.

Chantons français

le 31 octobre à 20h au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR - 8 EUR en prévente

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



Agenda

Le Café des Parents

Etre parent d'adolescents aujourd'hui n'est pas tous les jours facile. Tous les lundis de 19h à 22h, accueil, échange, rencontre et débat en présence de professionnels de l'adolescence et de la famille.
6 octobre: "Transgresser les limites... à quoi ça sert?"
13 octobre: "Ado en quête d'identité(s)"
20 octobre: Soirée "100 thèmes"
27 octobre: Fermé

Le Café des Parents

au Centre culturel Le Fourquet
(place de l'Eglise 15 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe)
Renseignements:
02.426.06.27 (Planning familial Jette)
02.478.82.40 (SSM Le Norois)
www.lecafedesparentsdebruxelles.be

Du 2 au 17 octobre Exposition Lola Rivière à La Maison communale

Lola Rivière, lauréate du prix du public du Parcours d'Atristes 2008, expose à La Maison communale de Jette. Curieuse et avide d'émotions, elle perçoit à travers la lumière artificielle un jeu de rôle révélateur dans la perception du volume et des reflets. Cela crée un monde visuel différent et magique.

Expo Lola Rivière
du 2 au 17 octobre à La Maison communale
(chaussée de Wemmel 100)
pendant les heures d'ouverture
de l'administration communale

Le 5 octobre Voir le Monde Sicile, les caprices d'Eole

Voyager en Sicile c'est comprendre l'attraction que l'île a exercé sur les Anciens. Sur cette île modelée par l'Histoire et une nature coléreuse, la lenteur et l'humilité s'imposent; par elles le voyageur goûtera la douceur de l'accueil, le mystère des croyances, les racines d'une civilisation méditerranéenne.

Projection du documentaire
"Les caprices d'Eole"
le 5 octobre à 15h
à la Salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)
Renseignements: 02.649.76.95

le mardi 7 octobre et le mercredi 8 octobre Bourse aux vêtements

Les 7 et 8 octobre 2008, la section jettoise de la Ligue des Familles organise une grande bourse aux vêtements d'hiver pour les 0 à 16 ans, aux vêtements de sport et de grossesse.

Bourse aux vêtements
le mardi 7 octobre de 19 h à 21 h
et le mercredi 8 octobre de 9 h 30 à 15 h
En la Salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

Le 18 octobre 2008 Clés pour la musique "Au coeur de la musique"

La conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre. Ce mois-ci: "Au coeur de la musique".

Cycle de conférences
Clés pour la musique
le 18 octobre à 14h30
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 3 €
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 16 octobre 2008 Cent Ans de Jazz "Les deux mâles aimés!"

Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. Les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute, de références musicales, de vidéos,...

Ce mois-ci:

"Les deux mâles aimés! Monk Thelonius, pianiste, et Mingus Charles, contrebassiste... deux personnalités musicales hors du commun."

Cent Ans de Jazz

Le 16 octobre de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 € - 1,25 € pour "Article 27"
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 17 octobre 2008 Armillaire Blues Nights Fried Bourbon

Tous les mois, le centre Armillaire vous propose un concert de Jazz ou de Blues. Ce mois-ci, le centre a programmé du chicago blues avec le concert de Fried Bourbon

le 17 octobre 2008 à 20.30h
Armillaire Blues Nights
Concert de Fried Bourbon
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 10 € / 8 € sur réservation /
1,25 € pour Art. 27
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

